



République Française  
 Département des Pyrénées-Orientales (66)  
 SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT  
 3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan  
 Siret : 200 087 286 00015

Décision du Président n° 2024.78

Demande de subventions

Postes Animation PAPI 2025

VU l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération N°2020/48 : Le Comité Syndical en date du 22 septembre 2020 a délégué au président une partie de ses attributions.

Le dossier présenté ci après entre dans le cadre de cette délégation.

#### LE PRESIDENT

Décide de solliciter le concours de l'Etat pour l'aide au financement de postes Animation PAPI et un poste administratif- année 2025, dans le cadre de l'aide au financement de l'axe O du PAPI TET « programme d'actions et de prévention des inondations », conformément au plan de financement ci-dessous :

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
Etat	50 %	40 500 €
<b>TOTAL FINANCEMENTS</b>		40 500€
AUTOFINANCEMENT		40 500€
<b>TOTAL OPERATION</b>	100 %	81 000 €

S'engage à inscrire au budget 2025, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Envoyé en préfecture le 18/12/2024

Reçu en préfecture le 18/12/2024

Publié le

ID : 066-200087286-20241212-202478-DE



Fait à Perpignan, le 12/12/2024

Publié le 18/12/2024 sur le site internet du SMTBV



M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.